

PARTENAIRES DU PROJET

BE



DE



FR



CentraleSupélec



LU



GRANDE REGION ET ROBOTIQUE AERIENNE

Make drones your business!

En créant un réseau transfrontalier dans le domaine des services basés sur les drones, le projet Grone souhaite développer et structurer l'offre, et en faire bénéficier les entreprises de la Grande Région. Cela passe notamment par le développement et le partage des connaissances, des expérimentations, des ressources technologiques et scientifiques ainsi que de cycles de formation.

www.interreg-grone.eu





OBJECTIFS DU PROJET

RECHERCHE & DEVELOPPEMENT



Identification et spécifications d'applications environnementales en synergie avec l'utilisation des UAV et la géolocalisation.

APPLICATIONS



Identification, approche et accompagnement des entreprises pour lesquelles les UAV pourraient être un outil d'innovation et d'efficacité.

Surveillance des bâtiments, des mines, des cultures, des frontières... ; monitoring de la qualité de l'air, du sol et du réseau hydrique, etc.

DATA PROCESSING



Collecte, analyse et traitement de données environnementales, monitoring industriel...

LEGISLATION



Analyse critique des législations (pilote, machine, utilisation) au sein de la Grande Région.

FORMATION



Développement de modules de formation et de séminaires en lien avec la robotique aérienne : mécatronique (mécanique, électronique, automatique et informatique temps réel), capteurs, traitement de données, etc.

Les drones aériens (**Unmanned Aerial Vehicle - UAV**) sont incontournables dans divers domaines comme l'inspection des infrastructures ou des terres agricoles. Actuellement, la croissance annuelle mondiale est de 15%. En Europe, 150.000 nouveaux emplois seront créés dans les années à venir.

Les développements dans le suivi et la surveillance de ces domaines génèrent une amélioration de la qualité de la vie, augmentent l'éco-durabilité environnementale et favorisent des mesures préventives.



Sur les 4 versants de la Grande Région, les opérateurs, leurs équipements et applications suivent 4 règlements nationaux différents. Cela rend l'utilisation des UAV au niveau transfrontalier compliquée.

Afin d'induire un accroissement durable de la compétitivité et de l'attractivité de la Grande Région et de ses entreprises et, par là, du marché de l'emploi, un développement coordonné et innovant du programme de recherche et développement ainsi que d'une offre de services et de formation est nécessaire.